

INF ' OSLON * INF ' OSLON

Retrouvez ce bulletin sur oslon.fr
Une newsletter est à votre disposition sur ce site

Septembre 2013

Bulletin municipal n°23



Edito

Mesdames et Messieurs,

C'est la rentrée, malgré le temps estival qui joue les prolongations ... Plusieurs chantiers ont interféré dans la quiétude de notre cité pendant les vacances ; le programme était dense et a donc engendré quelques gênes pour les usagers et riverains. Ces travaux vont se poursuivre jusqu'en octobre.

Cette rentrée est marquée par la fermeture d'une classe élémentaire, en raison des moindres effectifs.

A partir de septembre, nous engageons concrètement la réflexion sur les rythmes scolaires applicables à la rentrée 2014. Une entente intercommunale a été constituée à ce sujet pour asseoir des modalités optimisées sur le groupement des communes (CHATENOY en BRESSE, EPERVANS, LANS et OSLON). Cette entente ne remet pas en question le Groupe de travail constitué pour la réflexion propre à la Municipalité d'OSLON. Nous vous solliciterons bientôt sur ce sujet en questionnaire de vos attentes.

Pour l'éveil musical et la pratique du chant et des instruments, une double convention a été signée entre la Municipalité, l'école de Musique « Gilbert DRIGON » d'une part et l'Association « Accordéons, Musiques et Chants » d'autre part. Cette disposition nous permettra d'enrichir l'offre en terme culturel sur notre commune et ouvrira, sans nul doute, de nouvelles prestations agréables à nos oreilles. Bonne lecture.

Le Maire,
Yvan NOEL

Dans ce numéro :

Edito	Page 1
Liste électorale	Page 2
Démarche en ligne	Page 2
Gratuité Réseau ZOOM	Page 2
Habiter mieux	Page 3
Travaux voirie et bâtiments	Page 4
Zone Artisanale	Page 4
Travaux écoles et autres en régie	Page 4
Résidence Oslongensis	Page 5
Oslon fleuri	Page 5
Réza	Page 5
Cour des miracles	Page 5
Rentrée scolaire 2013—2014	Page 5
Bilan financier restaurant scolaire	Page 6
Bilan financier garderie périscolaire	Page 6
Associations d'OSLON	Page 7
Informations diverses	Page 7
Erratum permis piéton	Page 7
A vos agendas	Page 8
Mot du Glaud	Page 8
Etat civil	Page 8
Vos questions et commentaires	Page 8

Liste électorale

Mode de scrutin dans une commune de plus de 1 000 habitants

Avec la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera désormais au-delà de 1 000 habitants.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, à partir des prochaines élections municipales de 2014, les Conseillers Municipaux seront donc élus au scrutin **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du code électoral).

Les listes doivent être composées d'**autant de femmes que d'hommes**, avec alternance obligatoire une femme/un homme pour les communes.



Au **premier tour**, la liste qui obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus.

En clair :

Pour OSLON, votre bulletin à mettre dans l'urne, ne devra comporter ni rature, ni signe distinctif, sinon il sera déclaré nul.

Dès maintenant, venez vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2013.



mon.
Service-Public.fr
Le compte personnel des démarches en ligne

Démarches en ligne

Les Démarches en ligne

La démarche en ligne de **déclaration de changement de coordonnées** est accessible depuis :

www.mon-service-public.fr/ ,

Elle permet d'offrir aux usagers la possibilité d'informer 15 organismes partenaires (publics et privés) d'un changement de coordonnées lié à un déménagement ou à une modification administrative.

Gratuité Réseau ZOOM

Gratuité accordée aux anciens combattants sur le réseau Zoom

La gratuité sur le réseau Zoom est accordée aux anciens combattants. Elle est intégrée à la tarification sociale du réseau de transports publics du Grand Chalon.

Pour en bénéficier, différents critères doivent être remplis :

- ◆ Avoir plus de 70 ans.
- ◆ Disposer de la carte de l'ONAC ou d'ancien combattant.
- ◆ Résider dans l'agglomération de Chalon Val de Bourgogne.

S'adresser au secrétariat de la Mairie aux heures ouvrables.





Habiter mieux ...

Des aides exceptionnelles pour financer les travaux de rénovation énergétique des propriétaires occupants

Depuis le 1^{er} juin 2013, de nouvelles mesures pour renforcer la lutte contre la précarité énergétique :

- ◆ Augmentation des subventions pour les propriétaires les plus modestes.
- ◆ Davantage de propriétaires occupants éligibles aux aides.
- ◆ Ouverture du dispositif aux propriétaires bailleurs.

En Saône et Loire, près d'un ménage propriétaire de son logement sur deux peut en bénéficier.

Conditions à réunir :

- ◆ Occuper un logement dont vous êtes propriétaire.
- ◆ Le logement a plus de 15 ans.
- ◆ L'acquisition du logement n'a pas bénéficié d'autres financements de l'Etat depuis 5 ans, comme par exemple le prêt à taux zéro.
- ◆ Les travaux n'ont pas encore débutés.
- ◆ Les travaux auront pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique du logement d'au moins 25 %.
- ◆ Les revenus (revenu fiscal de référence sur avis d'imposition) de votre ménage ne doivent pas dépasser les montants fixés par l'ANAH.



	1 personne	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	Par pers. supp.
Ressources à ne pas dépasser	18 710 €	26 573 €	31 957 €	37 336 €	42 736 €	+ 5 382 €

Exemple

Un ménage composé de 2 personnes ont souhaité réaliser des travaux dans leur maison.

Ils ont pu bénéficier d'une aide de **13 746 €** soit une subvention de **71 %** pour leurs travaux.

Ils pourront changer leur chaudière vétuste, isoler leur maison et économiser plus de **27 %** d'énergie.

Pour en savoir plus : s'adresser au SYDESL Tél. 03 85 21 91 13 ou courriel : contact@sydesl.fr

Travaux voirie et bâtiments



La première phase des travaux de renouvellement de réseau d'eau et pose des compteurs en limite de propriété par le Gd Chalon touche à sa fin.

La seconde phase, sous la responsabilité de la Commune, consiste à la création d'un trottoir et d'un enrobé sur la chaussée.



La Maison des «Assos» a été toilettée par un groupe de Jeunes dans le cadre d'une convention intercommunale de participation au financement de leurs vacances, sous la responsabilité de Gaëlle et Philippe (animateurs de SAINT MARCEL).



Le point à temps : après un démarrage, par la rue de la pièce au roux, perturbé par les orages et un rendu non acceptable a contraint l'entreprise prestataire à reprendre ces travaux. L'ensemble des rues a reçu quelques « pansements » et un balayage a été effectué dernièrement.

Encore nos excuses aux riverains pour les désagréments subis, pour l'ensemble de ces travaux.



Les travaux de construction de l'abattoir de la « CUMA » sont en fin d'achèvement.

Une nouvelle société « SCI MATHEY » de location de containers s'est implantée sur la Zone.

Les travaux de voirie vont être engagés pour ponctuer cette 1^{ère} tranche.

Zone Artisanale

Travaux écoles et autres en régie

Comme tous les ans, de multiples travaux ont été réalisés en régie, en fonction des diverses compétences de nos agents techniques et de nos saisonniers, merci pour leurs réalisations soignées



Extension des places de stationnement sur le parking à proximité des écoles.

Nous espérons ainsi ne plus retrouver des voitures posées dans le giratoire.

Résidence Oslongensis

La livraison a un retard conséquent suite à la défaillance d'un second prestataire.

La fosse profonde que vous avez pu voir n'était pas un bassin à poisson rouge, mais destinée à la mise en place d'une réserve d'eau pluviale issue du toit de la résidence et qui sera utilisée pour l'arrosage municipal.



Oslon fleuri



Malgré le retard dû au printemps maussade, les bénévoles, aidés des agents techniques ont encore une fois réalisé des espaces fleuris de qualité; nous les en félicitons.

La Municipalité participe de nouveau au concours des villages fleuris.

Réza

Au printemps, 3 tables bancs et 8 poubelles ont été mises en place aux alentours de l'étang. Une semaine après l'installation, une table et 4 poubelles ont été volées.

Tous témoignages relatifs aux incivilités constatées sur le territoire de notre Commune, sont à signaler à la Mairie ou à la gendarmerie de SAINT GERMAIN, avec un maximum de détails.



Cours des miracles



Une nouvelle fois à l'occasion de cet événement, il a fallu composer avec les aléas, cette fois, météorologiques.

Si les organisateurs et la Municipalité ont jusqu'à la dernière minute, croisés les doigts, une « légère ondée », nous a obligé de transférer le spectacle dans la Salle Polyvalente.

La qualité du jeu des acteurs du spectacle «Les petits robots» a fait en partie oublier ce déluge.

Une avalanche de situations scolaires improbables qui a, sans aucun doute, réveillé les souvenirs de chacun.



Rentrée scolaire 2013 -2014

Cette nouvelle rentrée s'est passée sans encombre, la dernière avant l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Cette rentrée est marquée par la fermeture d'une classe en élémentaire pour des raisons d'effectifs moindres. (50 élèves en maternelle pour 2 classes et 89 élèves en élémentaire pour 4 classes)

Une réflexion sur les incidences de la réforme, à mettre en place en 2014, fait l'objet d'un groupe de travail sur OSLOM et d'une entente intercommunale (CHATENOY en Bresse, EPERVANS, LANS et OSLOM) pour faciliter cette organisation.

Bilan financier restauration scolaire année 2012-2013

Recettes			Dépenses		
Exercice	2011-2012	2012-2013	Exercice	2011-2012	2012-2013
Participation des familles	25 807.90 €	27 565,90 €	RPC	13 251.21 €	14 040,81 €
			Boulangerie Questel	763.85 €	873,57 €
			Salaires chargés	19 099.39 €	18 225,44 €
Total	25 807.90 €	27 565,90 €	Total	33 114.45 €	33 139,82 €

Pour l'année scolaire 2013-2014 le Conseil Municipal a décidé de reconduire ce service.

- Lors des repas exceptionnels (Noël et pique-nique de fin d'année), tous les enfants pourront s'inscrire, sans adhésion des familles, et au prix d'un repas, soit 5 € Les inscriptions se feront en mairie, au plus tard 8 jours avant.

Pour connaître les menus proposés par RPC : allez sur le site oslon.fr

Bilan financier garderie périscolaire année 2012-2013

Recettes			Dépenses		
Exercice	2011-2012	2012-2013	Exercice	2011-2012	2012-2013
Participation des familles	11 420.50 €	10 874,90 €	Salaires chargés	17 998.68 €	18 346,50 €
			Alimentation	859.68 €	890,70 €
Total	11 420.50 €	10 874,90 €	Total	18 858.36 €	19 237,20 €

46 familles différentes pour 59 enfants inscrits, répartis comme suit :

- 8 enfants de moins de 4 ans,
- 15 enfants de 4 à 6 ans,
- 36 enfants de plus de 6 ans.

Pour l'année scolaire 2013-2014, le Conseil Municipal a décidé de reconduire également ce service.

Le forfait du matin (7h30 - 8h35) et du midi (11h45 - 13h35) est de 2.10 €

Le service du midi perdure jusqu'à la Toussaint. Au-delà, nous prendrons la décision de son maintien ou non en fonction des effectifs.

Le forfait du soir (16h45 - 19h00) est de 4.05 €, goûter inclus.

Lors de ce temps, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs et leçons ; un espace leur est réservé à cet effet.

Les Associations d'OSLON ...

Vous avez envie de participer aux activités et loisirs proposés sur la Commune,
Contactez les responsables des associations :

Au Fil des Ans	Présidente	Juliette BUGAUD	03 85 96 63 70
Ambiance et Loisirs	Présidente	Nadège BOUHIER	03 85 96 56 20
Amicale Pétanque	Président	Jean-Pierre ROCHETTE	03 85 43 53 23
Gymnastique Volontaire	Présidente	Cécile VADOT	03 85 92 57 91
Amicale des Chasseurs d'OSLON	Président	Patrick BUGAUD	03 85 42 25 96
Club Informatique Oslonais	Président	Joël BURDY	03 85 96 73 40
Syndicat des Bouilleurs de Crus	Président	Patrick GAUDILLAT	03 85 96 69 87
Accordéons Musiques et chants	Présidente	Jocelyne DRIGON	03 85 87 81 00
Au long de l'Amitié	Président	Gilles CORPET	03 85 91 96 42

Rejoignez les bénévoles de la Municipalité :

La Bibliothèque	Responsables	Geneviève LOGEN Marie-Christine NATELLI	03 85 96 51 84 03 85 96 34 90
Le Fleurissement Communal	Responsable	Valérie THEVENOT	03 85 96 60 74
Le CCAS (prochain mandat ...)	Président	Le Maire	03 85 96 56 71

Le Président du Club informatique cherche un nouvel animateur en capacité de dispenser des cours informatiques.

Informations diverses ...

Affouages

Pour la nouvelle saison, si vous êtes intéressés, inscription au secrétariat de la Mairie, jusqu' à fin septembre , dernier délai.

Ouverture de la Chasse

La saison commence pour la chasse à tir et la chasse au vol le dimanche 15 septembre et se terminera le vendredi 28 février 2014.



Erratum permis piéton 2013

Dans l'édition précédente, la photo publiée ne correspondait pas à la promo 2013.

Voici la photo correcte.

A vos agendas

- 21 septembre : **CONCOURS de PETANQUE**, organisé par l'association « Ambiance et Loisirs » à partir de 13h30
- 21 septembre : **LOTO**, organisé par le CCAS, salle polyvalente. 20h00.
- 23 septembre : **CONCOURS de BELOTE**, organisé par l'association « Au fil des Ans » à partir de 13h30
- 28 septembre : **CONCOURS de PETANQUE**, organisé par l'Amicale Pétanque (ouvert à tous)
- 15 octobre : **REUNION PUBLIQUE SUR LA PREVENTION ET SECURITE MUNICIPALE**, à 20h00, organisée par la Municipalité, animée par la Gendarmerie; **venez nombreux pour débattre**
- 17 octobre : **LES CONTES GIVRES** : « Et ta grammaire elle fait de l'encyclo ? De et avec Thierry JALLET dit TITOU, organisé par la Municipalité, salle polyvalente. Spectacle gratuit à 20h30, sans réservation

Mot du Glaud'

Dépeu d'jà un moué, y'es l'bordel dans la rue des R'nards. Y'es pas facile de rentrer chez soué, y'a des trous partout, des tas d'cailloux, des tuyaux, des engins qui manoeuvrant dans tous les sens. Y'a atout des gens qui travaillant mais es sont gentils ;es nous laissant bien passer. Heureusement aveu l'temps qui s'est mis d'aveu nous on a eu d'la poussère, mais point d'borbe, y'es déjà mieux.

Pou l'moment es remplaçant le grou tuyau d'yau, y'es pou çant qu'à des coupures. Quant es r'mettant y'eau, on diro du purin mais y'es d'la faute à personne, y faut ben qui s'fiait.

Après un' autre entreprise va nous r'faire un'belle route, aveu du macadam apeu un trottoir pou les nounous. Faudra quand même pas rouler trop vite sinon on va être obligi d'y faire m'ni les gendârmes.

En tous cas on vous r'mercie d'votre indulgence apeu d'voute patiente pou tous ces problèmes apeu ces désagrèments qu'on vous pouse. Après vous allez avouère un'belle route qui va être faite jusqu'à l'Impasse des Hortensias s'tan née apeu le reste y devro être fait lan née qui vint quouéqu'i s' passe.

Pou s'tan née y devro tout être fini auteu du 20 ou d'la fin octobre.

Carnet Blanc



Le 17 août,
Céline Annie MERCIER et Cédric Camille CHAREAU
se sont dits « oui »

Ils nous ont quitté

Jean COLLINET est décédé le 7 août
Il a été en autre Président d'Association sur la Commune
Henri BOIT est décédé le 14 septembre



✂

Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie

Nom, Prénom (facultatif)

